

OUVERTURE DU CONCOURS DU PRIX DE GRAZ DES DROITS DE L'HOMME 2021

La ville de Graz propose un prix pour honorer des initiatives et réalisations exceptionnelles dans le domaine des droits de l'homme sur le plan communal.

La remise des candidatures pour ce prix des droits de l'homme, qui sera décerné tous les deux ans, est ouverte dès maintenant. La date limite de dépôt des candidatures est **le 30 septembre 2021**.

1. Proposition des candidats : Toute personne/organisation a le droit de proposer d'éventuels lauréats. Il est interdit de proposer sa propre candidature. Peuvent être proposés des personnes physiques, des groupes de personnes ou des associations ainsi que d'autres personnes morales en Autriche et en Europe, et dont les réalisations sur le plan communal soutiennent les droits de l'homme.

2. Objet du prix : Initiatives et réalisations sur le plan communal en faveur des droits de l'homme. La ville de Graz, ville des droits de l'homme, soutient particulièrement la promotion d'une cohabitation paisible entre toutes les personnes au sein d'une commune. Les initiatives proposées seront évaluées selon leur degré de promotion de la tolérance, du dialogue et de la réconciliation ainsi que selon leurs effets sur la vie communale de Graz et autres villes européennes. On peut transmettre le dossier soit pour l'engagement actuel soit pour l'oeuvre de la vie.

3. Le Prix proposé par la ville de Graz est doté d'un montant total de € 7.000, --. En cas d'attribution du prix à plusieurs candidats celui-ci peut être partagé entre les lauréats. Les dossiers de candidature doivent être conformes au règlement du Prix de Graz des Droits de l'Homme. Pour obtenir le règlement et le formulaire de candidature veuillez-vous adresser au « Grazer Büro für Frieden und Entwicklung » (Bureau de Graz pour la Paix et le Développement). Vous pouvez également télécharger les documents à l'adresse Internet suivante : www.friedensbuero-graz.at.

4. Le dossier de candidature comprend le formulaire de candidature, dûment rempli, ainsi que d'éventuels documents complémentaires. Les dossiers de candidature en langue allemande, anglaise ou française sont à remettre au plus tard le 30 septembre 2021 à l'adresse du « Grazer Büro für Frieden und Entwicklung », Keesgasse 6/P, A-8010 Graz, ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante : jutta.dier@friedensbuero-graz.at.

5. Procédure : Un jury, assisté par une commission consultative, choisira le ou les lauréats.. Le prix sera remis par le maire de Graz lors d'une cérémonie solennelle autour du 10 décembre 2021 à Graz.